



Succession de mon père et ma mere

Par **lecarme93**, le **03/02/2016 à 16:32**

Bonjour et merci à ceux qui sauront peut être m'aider un peu... voilà mon père et ma mère étaient divorcés mais ne se sont jamais mis d'accord sur la maison et ça pendant bien 19 ans avec leur avocat...mon père est décédé il y aura bientôt 4 ans il avait quelques dettes.. nous avons vendu la maison en vente publique et ma mère devait avoir la moitié. Il y a quelque mois d'ici ma mère est décédée sans avoir reçu l'héritage de la moitié de la maison ...n'ayant aucunes dettes nous avons reçu le solde de ses comptes sans la moitié de la maison. La succession de mon père et de ma mère ne sont toujours pas finies on a encore un rdv chez l'avocate parce-que elle nous dit qu'on a deux choix en gros prendre l'argent des deux et payer les créanciers ou redemander à diviser . Donc voilà mes quelques questions... est ce qu'ils peuvent rassembler les deux successions pour payer les créanciers (de mon père) et peut être une ou deux petites factures de ma mère qui vaudrait en tout une petite centaine d'euros vu qu'elle n'a que ça ? Et est ce que pour payer le notaire c'est un forfait ou c'est en fonction de la durée de la procédure ? Parce que depuis que mon père est décédé on nous dit "ce à sera réglé dans quelques mois"... mais ça traîne toujours.. (nous avons accepté l'héritage de mon père sous inventaire et pour ma mère nous avons accepté.) Est ce que les créanciers de mon père peuvent se retourner contre nous sachant qu'ils n'ont aucunes dettes en commun?.. d'avance merci!